



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 juin 2026

Le 11 juin 2026 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, Mr Philippe BOULAY, Mr Patrick CHATENIER, Mme COUSIN Carole, Mr COUSIN Éric, Mr Bruno FABIA BELTRAN, Mr Romain GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Vanessa MAHEU, Mr Florent MARMAGNE, Mr Benoît MOREL, Mr Olivier NUFFER, Mr Laurent PETIT, Mr Nicolas PETRAULT, Mr Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE.

Était absent représenté :

Mr COUQUET Alexandre a donné pouvoir à Mr PETRAULT Nicolas
Mme GAUDELAS Valérie a donné pouvoir à Mr MARMAGNE Florent
Mme NUFFER Valérie a donné pouvoir à Mme COUSIN Carole
Mme WERLING-FLEURY Blandine a donné pouvoir à Mr NUFFER Olivier

Était excusé :

NEANT

Était absent :

Mme Nathalie LELARGE

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DATE DE LA CONVOCATION

04 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

04 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 18

DEL n°041 032 048 / 2026 – 8.4 :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Société Publique Locale (SPL) Agglopolys Aménagement – Approbation des statuts

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1531-1 relatif aux SPL,
Vu le code de commerce,
Vu la délibération n° 041 032 005/2026 – 8.4 du 09 février 2026 approuvant la création de la SPL Agglopolys Aménagement et les projets de statuts de ladite SPL ;
Vu les statuts modifiés de la « SPL Agglopolys Aménagement », annexés à la présente délibération ;
Vu les votes : POUR : 22, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

Décide

Article 1 : d'approuver les statuts de la SPL Agglopolys Aménagement, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la mise en œuvre des missions de la SPL Agglopolys Aménagement.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le **15 JUIN 2026**

ID : 041-214100323-20260611-DEL2026_048-DE

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 12 juin 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE

